Lou San Pancrassou

Le Sud Isère en alerte sécheresse maximale.

Le secteur du Sud Isère vient de passer au dernier degré d'alerte sur la sécheresse (alerte crise 4/4). Vous trouverez au verso de ce courrier les principales mesures dont le respect est obligatoire. Vous pouvez aussi vous référer au site de la préfecture sur cette question : https://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse

Des mesures à respecter.

La police de l'eau et les forces de l'ordre effectueront des contrôles sur les principales mesures (interdiction d'arrosage des pelouses et fleurs, de lavage des voitures, de remplissage des piscines, de prélèvement dans les rivières ou les fontaines, …). Il convient d'ajouter que la baignade dans nos rivières présente des risques car la sécheresse augmente la présence de cyanobactéries qui peuvent être dangereuses pour la santé des humains et des animaux.

Une situation qui commence à devenir préoccupante pour notre commune

Contrairement à d'autres communes du Trièves, Saint Baudille n'est pas pour l'instant dans l'obligation de prendre des mesures plus restrictives (coupure de l'alimentation en eau la nuit, transport de citernes dans certains hameaux, …). La situation n'en demeure pas moins préoccupante si on considère que nous ne sommes que fin juillet.

En effet, le débit de la source de la Vanne est passé d'un débit habituel de 600l/minutes à 350l/ minutes avec une accélération de la perte de débit (moins 50l/minutes en une semaine). Pour les autres sources, (Battia et La Chapelle) le niveau a aussi faibli.

Des efforts indispensables dans l'intérêt de tous.

Il convient donc que chaque habitant participe à l'effort commun de réduction de notre consommation d'eau pour éviter des mesures plus graves. Nous comptons sur le civisme de tous.

Il convient aussi d'être vigilant sur les risques d'incendie qui sont très importants.

Quelques informations sur notre action pour l'eau potable.

A St Baudille, en l'absence d'employé communal, ce sont le Maire, des élus et des entreprises qui assurent le service de l'eau. Il faut rappeler que nous avons une convention avec la Commune de Mens pour partager la ressource de la Vanne. A ce titre, le contrôle et l'entretien de cette source sont aussi effectués par un agent de la commune de Mens.

Nous avons, bien évidemment, appliqué les mesures et fermé les bassins et le WC public. Nous n'arroserons plus les fleurs de la place de la Mairie. Nous avons engagé des actions pour résorber les fuites qui ont été signalées mais nous sommes tributaires de la disponibilité des entreprises qui sont très sollicitées. Il faut aussi noter que les trop pleins qui donnaient jusqu'en juin, ne constituaient pas un gaspillage d'eau puisqu'il s'agit d'eau qui s'écoulerait de toute manière de la source de la Vanne et que nous ne pouvons pas stocker.

Nous venons d'achever des travaux de sécurisation du prélèvement et une piste d'accès à la source de La Vanne.

Nous avons tenu une première réunion de rendu de l'étude sur le traitement de la turbidité de l'eau et l'alimentation de La Chapelle. Des choix seront faits en septembre. Ils nécessitent une réflexion sur le type de traitement à mettre en place, sur le débit qui sera nécessaire à l'horizon 2040 et sur les méthodes à mettre en place pour améliorer le rendement du réseau (meilleur comptage, contrôle des fraudes, détection des fuites, remplacement de certains tuyaux, …).

En parallèle, nous avons rencontré le SDIS pour mettre en place un schéma communal de planification de travaux pour améliorer la défense contre l'incendie.

Directeur de la publication : Jean-Louis Poite – Mise en page et rédaction : élus communaux- Photos : P Vidon - IPNS